ÊTES-VOUS PRÊTS ?

DÈS 2018 PAS DE CHANTIER SANS AIPR*

*Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Conception/création graphique : Atelier Patrick Guillon • Visuel : ©PhotoAlto/Odilon Dimier

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

Reportez-vous au guide d'application de la réglementation

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer